

Infolettre Vie Associative Avril 2021

Fête d'été : Neuville en Fête prévu le 17 juillet



Lors des dernières fêtes d'été, une association neuvilloise était en charge à la fois de la buvette et des repas. Cette année, un seul projet nous a été présenté. Malheureusement compte tenu de circonstances exceptionnelles cette association ne va pas pouvoir s'occuper de la buvette et des repas.

Les incertitudes concernant l'évolution de la situation nous amènent à **modifier l'organisation de la restauration et de la buvette** pour la fête d'été de cette année.

- Si la situation sanitaire le permet, les associations pourront tenir soit **un stand, de boissons et vente à emporter** (crêpes, burger, sandwich, hot dog, plats, gâteaux..... etc.), soit **un stand boisson et repas sur place** (en fonction du protocole sanitaire en vigueur au moment de la fête d'été).

- Il sera possible d'avoir plusieurs stands de plusieurs associations différentes au Parc des Peupliers.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès de la mairie en précisant la nature de votre projet avant fin avril.

Nous organiserons une réunion avec les associations intéressées pour préciser les modalités et les démarches à effectuer. Dans l'éventualité où il n'y aurait pas d'associations intéressées, nous ferons appel à des partenaires privés (traiteur, Food truck...etc.)

Si vous préférez **créer un autre type de stand** (démonstration ou initiation à des activités, animation...etc), prenez contact avec nous !

Rappel questionnaire impact Covid-19

Pour les associations qui n'auraient pas encore eu le temps de documenter le questionnaire et qui souhaitent y répondre, vous avez **jusqu'au 23 avril** pour le faire.

[Lien vers questionnaire](#)



Évolution du site internet

La commission communication travaille sur l'évolution du site internet. Afin de donner une meilleure visibilité aux associations, un annuaire des associations va être créé et vous allez être sollicités prochainement pour fournir un visuel (photo, logo...) qui mets en valeur votre association. En plus des informations habituelles (nom, coordonnées) il sera également possible d'avoir quelques lignes de texte décrivant votre activité.

Nous restons à votre disposition pour échanger plus amplement.

La commission Vie Associative